

**DECLARATION LIMINAIRE
CNAS du 5 décembre 2013**

Madame la Présidente,

Lors du Comité Technique Ministériel du 8 octobre 2013, dans le cadre de la présentation du projet de loi de finances pour l'année 2014, les ministres ont annoncé 2564 nouvelles suppressions d'emplois.

Depuis 2001 c'est un quart des effectifs qui a disparu dans les Directions de Bercy !

Après l'élaboration des plans stratégiques directionnels, commande issue de la MAP, dont la seule vocation est d'organiser les services en fonction des milliers de suppressions d'emplois programmées dans les prochaines années, le courrier signé par les Ministres le 29 octobre sur la mutualisation des fonctions transverses s'inscrit dans cette même politique de destruction des services publics économiques et financiers.

Certaines mesures impactent directement la place et les missions des acteurs de l'action sociale. A ce titre, FO Finances soutient que jusqu'à présent la transparence n'a pas été de mise sur ce sujet. C'est pourquoi, nous exigeons une clarification rapide et complète sur vos intentions en la matière.

Dans le contexte actuel, l'annonce du maintien des crédits de l'action sociale, de l'Hygiène de la sécurité et des conditions de travail à hauteur de ceux de 2013, auraient pu constituer le minimum syndical sur la volonté ministérielle de préserver ce budget.

Or il n'en est rien.

Quelques jours plus tard, l'administration a annoncé l'augmentation de la réserve de précaution, passant de 6% à 7%.

Plusieurs postes se voient appliquer celle-ci, alors même que les années précédentes ils en étaient exonérés.

Il en est ainsi pour la protection sociale complémentaire.

Cette annonce vient se cumuler avec la décision ministérielle révisant le calcul des transferts solidaires avec effet rétroactif.

Pour FO FINANCES, c'est inacceptable et nous attendons désormais un engagement ministériel avant la fin de l'année. .

Tout comme, les 15 nouvelles suppressions d'emplois, qui viennent s'ajouter aux 30 emplois déjà supprimés depuis deux ans dans le secteur action sociale.

FO FINANCES condamne cette mise à mal dans l'organisation de l'action sociale soit disant au plus près des agents. Déjà dénoncées depuis quelques années, les

suppressions de personnel des délégations d'action sociale, fragilisent quotidiennement le fonctionnement du réseau de l'action sociale. Pire encore, elles dissuadent les quelques bonnes volontés qui veulent s'investir.

Le budget d'initiative local, a subi cette année deux changements l'un pour prendre en compte la diminution des effectifs et l'autre pour inclure dans sa dotation, l'équipement des coins repas.

FO FINANCES exige de connaître le détail du calcul des crédits BIL et leur répartition par département, avec en outre une ligne distincte pour l'équipement des coins repas .

S'agissant de **la nouvelle prestation CESU 7/12 ans**, FO FINANCES pourrait se montrer favorable à sa mise en place si un abondement budgétaire accompagnait cette mesure. Pour autant, nous revendiquons la relance des réservations de places en crèches, au point mort depuis deux ans.

L'augmentation de la TVA dans **la restauration collective**, imposée par l'Etat, passant de 7% à 10% va de fait, engendrer automatiquement une hausse des coûts de repas avec un délaissement des agents pour ces restaurants collectifs qui se voient ainsi fragilisés. A cela s'ajoute l'augmentation de l'harmonisation tarifaire ministérielle de **2,61 %**. Pendant ce temps là, la valeur du point d'indice de la Fonction Publique, reste inchangée !

Concernant le logement, dans le contexte immobilier caractérisé par une forte hausse des prix et des loyers et la stagnation du volume de logements sociaux, FO FINANCES réaffirme que l'attribution d'un logement social est plus que jamais une des préoccupations majeures des agents, notamment pour les primo arrivants.

Les services de l'ALPAF ont dû faire face à une demande importante de logements pour des nouveaux agents de la DGFIP, dans un temps très court , générant une situation de crise de part et d'autre, que FO FINANCES souhaite ne pas voir se reproduire.

FO FINANCES rappelle son attachement à une politique d'action sociale permettant de garantir l'égalité de traitement et d'accès aux prestations pour les agents issus des ministères de Bercy quelle que soit l'implantation géographique de leur service (MEDDTL, DREAL DDI, DIRECCTE), sans oublier les Territoires, Collectivités et Départements d' Outre Mer.

Malgré vos propos rassurants, lors du dernier CNAS sur la communication des informations concernant l'action sociale aux agents des Finances dans ces structures, il nous revient que des dérives locales persistent, ce que notre Fédération ne peut tolérer.

Dans ce contexte particulièrement défavorable aux agents, FO FINANCES continuera à revendiquer une véritable politique d'action sociale réellement ambitieuse, au croisement de la vie professionnelle et extra professionnelle qui permette à tous les agents, actifs et retraités, d'améliorer leur condition de vie.